

Hello bank!

par BNP PARIBAS

Dans un achat immobilier, l'accompagnement ça compte !



VOTRE PROJET AVEC HELLO BANK! étape par étape



1/ PRÉPAREZ VOTRE ACHAT

- **ÉVALUEZ VOTRE BUDGET D'ACHAT**
J'évalue mon budget **en estimant⁽¹⁾ ma capacité d'emprunt** sur le site [hellobank.fr](https://www.hellobank.fr)⁽²⁾.
- **CHOISISSEZ VOTRE BIEN**
Je rédige une **offre d'achat** destinée au vendeur.
En cas d'accord, je me prépare à signer le **compromis de vente**.



2/ CONCRÉTISEZ VOTRE ACHAT

- **SIGNEZ VOTRE COMPROMIS DE VENTE**
Je signe cet "avant-contrat" avec le vendeur. Je dispose de **10 jours** pour me rétracter, et généralement de **2 à 3 mois** à partir de la signature du compromis pour obtenir un financement (vite, vite !). J
- **SOLLICITEZ VOTRE FINANCEMENT AUPRÈS DE LA BANQUE**
Je fais ma **demande de crédit**⁽³⁾ sur le site [hellobank.fr](https://www.hellobank.fr)⁽²⁾, en personnalisant mon plan de financement (montant, durée, assurance des emprunteurs⁽⁴⁾...). J+10
- **ÉTUDIEZ LES SOLUTIONS DE PROTECTION DE VOTRE FUTUR LOGEMENT ET DE TOUTE VOTRE FAMILLE EN CAS D'ACCIDENTS DE LA VIE**
Sur www.hellobank.fr⁽²⁾, je demande un devis d'**Assurance Habitation BNP Paribas**⁽⁵⁾ pour protéger mon futur bien et me protéger, ainsi que ma famille, des conséquences financières d'un accident du quotidien avec **Protection Accidents de la Vie**⁽⁶⁾.
- **VALIDEZ VOTRE PLAN DE FINANCEMENT**
Si je le souhaite, j'accepte la **proposition commerciale personnalisée** intégrant la couverture retenue de mon **assurance emprunteur**. J'adresse mes documents via mon espace client en ligne. J+20
- **ASSUREZ ET PROTÉGEZ VOTRE FUTUR LOGEMENT, AINSI QUE TOUTE VOTRE FAMILLE EN CAS D'ACCIDENTS DU QUOTIDIEN**
Dans l'attente de mon offre de prêt, je souscris à l'**Assurance Habitation BNP Paribas**⁽⁵⁾ avec une date de prise d'effet au jour de la signature chez le notaire. Je souscris, si je le souhaite, à mon contrat **Protection Accidents de la Vie**⁽⁶⁾ pour me protéger, ainsi que ma famille, des conséquences financières d'un accident du quotidien.
- **RECEVEZ VOTRE OFFRE DE PRÊT**
En ligne via mon espace client ou par courrier, en fonction de mon choix initial. Je vérifie l'offre et les conditions. J+45
Après **11 jours**, je peux **signer pour accepter mon offre de prêt**.
- **PRÉPAREZ LA SIGNATURE CHEZ LE NOTAIRE**
Je verse mon apport personnel au notaire. J'envoie le **document d'appel de fonds** à ma banque. Les fonds sont débloqués avant la date de signature chez le notaire. J+80
- **SIGNEZ CHEZ LE NOTAIRE**
Je signe l'acte authentique chez le notaire et obtiens les clefs de mon nouveau logement. **(Vous êtes officiellement propriétaire, bravo !)** Mon contrat **d'Assurance Habitation BNP Paribas**⁽⁵⁾ prend effet. J+90



3/ INSTALLEZ-VOUS

- **EMMÉNAGEZ DANS VOTRE NOUVEAU LOGEMENT**
Pensez lorsque vous déménagez à résilier vos contrats d'énergie, mobile et Internet dès que possible (vous pouvez économiser jusqu'à plusieurs centaines d'euros par an sur mes factures) et à en souscrire de nouveaux.
- **ÉQUIPEZ VOTRE LOGEMENT**
Je peux souscrire un **prêt personnel Hello bank!**⁽⁷⁾ pour **financer l'équipement et les frais liés à mon emménagement** (déménagement, mobilier, décoration, électroménager...).

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

- **GÉREZ VOTRE CRÉDIT IMMOBILIER**
Contactez les Conseillers de la Hello Team, par téléphone au **01 43 63 15 15*** ou par messagerie sécurisée via votre espace client⁽²⁾.

*Appel non surtaxé (6j/7 de 8h à 22h en semaine et de 8h à 18h le samedi).

DÉLAIS INDICATIFS.

(1) Cette estimation ne constitue ni une offre de crédit, ni un engagement contractuel du prêteur de vous accorder un crédit, le montage du dossier nécessitant une analyse plus affinée et la fourniture de justificatifs. (2) Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : gratuit et illimité, hors coût de communication ou de fourniture d'accès à Internet. (3) Financement immobilier sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas (prêteur). L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt et s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser à l'emprunteur les sommes versées. (4) Suivant la formule choisie à l'adhésion, cette assurance vous couvre contre divers risques (décès, perte d'autonomie, invalidité, perte d'emploi...) à hauteur d'un % du capital emprunté (la quotité). Selon votre situation et contrat, elle couvre à hauteur de la quotité assurée le remboursement des mensualités de votre crédit (chômage, incapacité de travail) ou celui du capital restant dû (décès, invalidité). (5) Le contrat Assurance Habitation BNP Paribas est assuré par Cardif IARD, entreprise régie par le Code des assurances et distribué par BNP Paribas en qualité de mandataire d'assurance. Offre réservée aux clients Hello bank!, sous réserve d'acceptation par l'assureur et pour un contrat concernant votre résidence en France métropolitaine. Les conditions générales du contrat Assurance Habitation BNP Paribas sont disponibles sur www.hellobank.fr (coût de connexion selon opérateur) ou auprès de l'assureur. (6) Contrat assuré par Cardif Assurance Vie dans les limites et conditions en vigueur prévues et sous réserve d'acceptation par l'assureur. Les conditions générales sont disponibles sur [hellobank.fr](https://www.hellobank.fr) (coût de connexion selon opérateur) ou auprès de l'assureur. Les dispositions complètes du contrat figurent dans la Notice d'information. Pour toute adhésion, vous disposez dès le jour de la souscription du contrat d'un délai légal de renonciation en cas de démarchage et/ou de contrat à distance de quatorze jours calendaires révolus à compter du jour de la conclusion du contrat. (7) Offre de prêt personnel réservée aux clients Hello bank! particuliers majeurs capables. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas (prêteur). Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours.

Cardif IARD, entreprise régie par le Code des assurances, SA au capital de 2 000 000 €. Siège social : 1 bd Haussmann, 75009 Paris. Immatriculée sous le n° 824 686 109 RCS Paris. Adresse postale : 31 rue de Sotteville, CS 41200, 76177 Rouen Cedex.

Cardif Assurance vie, SA au capital de 719 167 488 €, entreprise régie par le Code des assurances et distribué par BNP Paribas au capital de 2 000 000 €. Les prestations d'assistance sont fournies par Mondial Assistance, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 1 bd Haussmann, TSA 93000, 75318 Paris cedex 09. Immatriculée sous le n° 732 028 154 au RCS de Paris. Identifiant CE n° FR12732028154. Société soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), 4 place de Budapest, 75436 Paris cedex 09.

Cardif - Assurances Risques Divers, entreprise régie par le Code des assurances - SA au capital de 21 602 240 € - Siège social : 1 bd Haussmann - 75009 Paris - Immatriculée sous le n° 308 896 547 RCS Paris. Bureaux : 8, rue du Port 92728 Nanterre Cedex. Société soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), 4 place de Budapest, 75436 Paris cedex 09.

Hello bank! est l'offre 100% digitale de BNP Paribas SA

BNP Paribas, SA au capital de 2 468 663 292 € - Siège social : 16 bd des Italiens, 75009 Paris. Immatriculée sous le n°662 042 449 RCS Paris. ORIAS n° 07 022 735 (www.orias.fr).

STUDIO BCEF - CD29896 - 03/2022.